

**Canadian Association for Biological Anthropology
l'Association canadienne d'anthropologie biologique**

(le français suit...)

The Shelley R. Saunders Thesis Research Grant

The Shelley R. Saunders Thesis Research Grants support the costs associated with Ph.D. dissertation research. CABA-ACAB is pleased to offer a maximum of (3) grants per annum for up to \$800. The grants support lab research, fieldwork, museum or archive work, but not travel to conferences. Student members of CABA-ACAB in good standing, currently registered in a Ph.D. program in biological/physical anthropology, may apply.

Application deadline: Feb 1st 2022

Applications must be submitted in a single pdf file to the President Dr. Andrea Waters-Rist awaters8@uwo.ca AND the Secretary-Treasurer Dr. Lesley Harrington l.harrington@ualberta.ca and include the following:

- 2 page description of thesis research (NOT including references cited)
- 1 page budget and justification (NOT including references cited)
- References cited on separate page(s)
- List of other sources of funding, both sought and already awarded
- Letter of support from the Ph.D. supervisor
- Curriculum vitae

Awards announcement: May 1st, 2022 on the CABA-ACAB Website

Reporting: The award winner must write a brief report outlining their research and explaining the use of the funds. This report should be sent to the CABA-ACAB newsletter editor for publication in the fall or spring CABA-ACAB newsletters during the same year or subsequent year of receiving the award.

Review committee: Student Awards Committee*

*The Student Awards Committee is appointed annually and is comprised of 3 or more representatives from CABA-ACAB's fields of study. The committee adjudicates student papers and posters at the annual meeting and reviews applications for the Shelley R. Saunders Thesis Research Grant. The committee may decline to make awards in any given year. Please note that if any of the judges are the supervisor, or are on the supervising committee, of a student applicant, the judge will have to be replaced by another judge, or at the very least not review that student's application.

La subvention de recherche de thèse Shelley R. Saunders

Les subventions de recherche pour thèse Shelley R. Saunders permettent de couvrir des frais associés à la recherche pour une thèse de doctorat. CABA-ACAB est heureuse d'offrir un maximum de trois (3) subventions par an d'un montant maximal de 800 \$. Ces subventions permettent de financer des recherches en laboratoire, des travaux sur le terrain, des travaux dans des musées ou des archives, mais pas les déplacements pour participer à des conférences. Les étudiants membres en règle de la CABA-ACAB, présentement inscrits à un programme de doctorat en anthropologie biologique/physique, peuvent faire une demande.

Date limite de candidature : 1er février 2022

Les candidatures doivent être soumises dans un seul fichier pdf à la présidente Dr. Andrea Waters-Rist awaters8@uwo.ca ET à la secrétaire-trésorière Dr. Lesley Harrington l.harrington@ualberta.ca et inclure les éléments suivants :

- 2 pages décrivant la recherche de la thèse (ne pas inclure les références citées)
- 1 page budgétaire incluant la justification (sans les références citées)
- Références citées sur une ou plusieurs pages séparées
- Liste des autres sources de financement, qu'elles soient recherchées ou déjà attribuées
- Lettre d'appui du directeur de thèse
- Curriculum vitae

Annonce des prix : 1er mai 2022 sur le site Web de ACAB-CABA

Rapport : Le lauréat doit rédiger un bref rapport décrivant sa recherche et expliquant l'utilisation des fonds. Ce rapport doit être envoyé au rédacteur du bulletin de ACAB-CABA pour être publié dans le bulletin d'automne ou de printemps de ACAB-CABA au cours de la même année ou de l'année suivante où le prix est reçu.

Comité d'examen : Comité des prix pour les étudiants*

*Le comité des prix pour les étudiants est nommé chaque année et est composé d'au moins trois représentants des domaines d'études de ACAB-CABA. Le comité évalue les communications et les affiches des étudiants lors du colloque annuel et examine les demandes de bourse de recherche de thèse Shelley R. Saunders. Le comité peut refuser de décerner des prix au cours d'une année donnée. Veuillez noter que si l'un des juges est le superviseur, ou fait partie du comité de supervision d'un étudiant candidat, le juge devra être remplacé par un autre juge, ou ne pas examiner la demande de cet étudiant s'il n'a pas de remplaçant.